



Fédération des APAJH
Guéret - 16, 17 et 18 juin 2016



Paris, le 13 juin 2016

La Creuse, territoire symbolique pour accueillir le 40^e Congrès de la Fédération des APAJH

Les 16, 17 et 18 juin, c'est à Guéret que le 40^e congrès de l'APAJH, principale association « tout handicap », sera organisé. Un choix emblématique du rôle qu'a joué ce territoire dans la création de la Fédération. Ce congrès sera l'occasion de fêter le 40^e anniversaire de ce mode de gouvernance et de voter un texte fondateur sur la laïcité, valeur fondatrice de l'APAJH. « Les 10 engagements », texte issu d'une réflexion de l'APAJH pour offrir une réponse sur-mesure et permettre un parcours de vie sans rupture, seront également au programme.

Le fédéralisme, un choix de gouvernance fait il y a 40 ans... à Guéret

C'est à Guéret, en Creuse, en 1976, que le choix d'une organisation fédérale a été fait, à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire organisée dans le département. Suite à cette étape marquante dans l'existence du mouvement APAJH, un principe nouveau est posé : celui de l'alternance entre Paris et la province pour l'organisation des Congrès et Assemblées générales.

En 1976, James Marangé, 3^e président de l'APAJH de 1975 à 1979, se souvient : « *Le 2 octobre 1976 sera sans aucun doute une date marquante de l'histoire de l'APAJH, date de notre première réunion nationale « décentralisée », une initiative du Conseil d'Administration, dont nos amis du Comité départemental de la Creuse ont su faire une telle réussite qu'une tradition d'alternance Paris-Province pour nos prochains Congrès vient de s'instaurer.* »

Le Fédéralisme repose sur une articulation entre un échelon national, pour porter plus haut les revendications pour l'accès au droit des personnes en situation de handicap et un échelon local, composé d'associations adhérentes. Les principes régissant cette articulation sont ceux de l'autonomie, de la participation, de la subsidiarité et de la coopération.

L'APAJH en Creuse aujourd'hui

Créée en 1971, l'APAJH de la Creuse accueille à ce jour 610 enfants et adultes en situation de handicap (pour l'essentiel : déficience mentale, autisme et TED, troubles du comportement, polyhandicap et déficience auditive). Ces personnes en situation de handicap sont accompagnées par 434 salariés au sein de 10 établissements et 7 services. Un des points communs de ces structures disséminées sur l'ensemble du département réside dans le fait que tout y est mis en œuvre pour que chacun s'épanouisse dans son environnement. Ici, la ruralité est souvent synonyme de proximité, cette proximité étant elle-même un puissant facteur d'inclusion. De nombreuses actions sont par ailleurs menées pour tendre vers toujours plus d'accessibilité dans tous les domaines : en témoigne l'actuelle création de 2 locations de vacances visant la labellisation "Tourisme & Handicap". Ces meublés de tourisme adaptés à tous types de handicaps seront disponibles dès 2017.

A propos de la Fédération des APAJH...

Créée en 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 92 départements, elle accompagne 30 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans plus de 630 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.

Contact :

Sophie LEMAIRE

Service Communication / Relation presse

Tél. : 01 44 10 23 48

s.lemaire@apajh.asso.fr